

LICENCE PROFESSIONNELLE MÉTIERS DU BTP : GÉNIE CIVIL ET CONSTRUCTION - SPÉCIALISATION CHEF(FE) DE CHANTIER

MÉTIER PRÉPARÉ

Le chef de chantier joue un rôle essentiel dans le bon déroulement d'un chantier. Il peut en être responsable en intégralité, ou seulement en partie, selon la taille.

Le chef de chantier travaille en étroite collaboration avec le conducteur de travaux. Celui-ci lui transmet les directives via des plans ou des croquis, afin de que le chef de chantier puisse organiser le travail sur le terrain. Ainsi, il anime le chantier au quotidien et veille au bon déroulement des travaux jusqu'à leur achèvement.

Ses missions au quotidien sont nombreuses et évoluent tout au long de l'avancée du chantier. Il prévoit les ressources humaines et matérielles nécessaires, organise les différentes interventions en établissant des plannings et distribue les tâches à chaque corps de métier. Le chef de chantier est également garant de la sécurité et du respect des normes sur le chantier. Il peut aussi prendre en charge des tâches administratives. Enfin, il s'occupe de réaliser des rapports à sa hiérarchie sur les différents événements intervenants sur le chantier.

OBJECTIFS DE LA FORMATION

A l'issue de la formation l'alternant(e) sera capable de :

- Écouter son client et identifier son besoin
- Réaliser des études de faisabilité
- Elaborer un avant-projet d'ouvrage du BTP
- Estimer économiquement des projets de construction
- Prescrire des produits/matériaux aux clients
- Assurer un rôle de conseil et de validation des choix économiques, techniques, environnementaux et de confort.
- Participer au montage du dossier de réponse à un appel d'offres
- Organiser, planifier et installer des chantiers du BTP
- Animer les équipes
- Assurer le suivi de chantier : délais, qualité, sécurité, administratif, financier
- Appliquer des procédures «Qualité»
- Rédiger des rapports techniques et d'expertises



PRÉREQUIS

- ▶ Être éligible au contrat d'apprentissage ou de professionnalisation.
- ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 5 (BTS / DUT...)

Toutes nos formations sont accessibles au public en situation de handicap après étude des adaptations possibles (accueil, modalités de formation et de certification, modalités de compensation).

Contactez :

- ▶ Référente handicap, Mme PASERO
- ▶ Référente mobilité, Mme PASERO

TÉL. : 04 67 47 65 40



MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

- ▶ Une équipe pédagogique qualifiée, des salles de cours équipées en matériel de visio, ordinateurs et outils didactiques.
- ▶ Pédagogie active : cours théoriques, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

RÉMUNÉRATION

Votre rémunération est calculée en fonction de votre âge et de votre niveau d'étude. La rémunération dépendra également du type de contrat : apprentissage ou professionnalisation.

ÉVALUATION

- ▶ Contrôle continu
- ▶ Soutenance oral à partir du dossier professionnel en fin de formation
- ▶ Dossier professionnel

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

Compétences affichées au RNCP40054 : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/40054/>

Validation par bloc d'Unités d'Enseignement (UE).

POURSUITE D'ÉTUDES

- ▶ Titre professionnel «Conducteur de Travaux»
- ▶ École d'ingénieurs

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

- ▶ Chef de chantier junior

DURÉE

- ▶ Contrat d'apprentissage ou de professionnalisation d'un an soit environ 500 heures au centre.
- ▶ 2 semaines au centre de formation par mois de septembre à mai/juin.
- ▶ L'enseignement est délocalisé au sein de l'Unité de Formation en Apprentissage du Lycée Dhuoda.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

1. Inscription sur notre site internet : iftp-occitanie.com
2. Entretien de positionnement
3. Si votre dossier de candidature est validé : entretien avec l'équipe pédagogique
4. Validation définitive à la signature d'un contrat d'alternance

DÉLAI D'INSCRIPTION

Durée estimée entre l'inscription et l'admission 1 mois.

TARIFS

Formation prise en charge par l'OPCO, nous contacter.

CENTRE DE FORMATION À

- 📍 NÎMES (30)
- 📍 TOULOUSE (31)

HÉBERGEMENT

- ▶ Nous contacter

iftp@fntp.fr